



Pas à pas vers
la réussite!

Info-Parents



Février 2016

Semaine des enseignants et enseignantes

Du 8 au 12 février, la Commission scolaire de Montréal souligne l'excellent travail des enseignants et enseignantes. Cette semaine spéciale est l'occasion de leur témoigner notre reconnaissance et de les remercier pour leur dévouement auprès des enfants. Je vous invite à prendre le temps d'écrire un mot gentil aux enseignants et enseignantes de votre enfant, sans oublier les spécialistes et orthopédagogues, et d'inviter votre enfant à avoir une attention particulière envers eux.

Sécurité aux abords de l'école



Dernièrement, plusieurs comportements mettant en jeu la sécurité des élèves ont été observés aux abords de l'école. Nous vous rappelons donc que la zone scolaire comporte une limite de vitesse à 30 km/h. De plus, les stationnements en double afin de venir chercher votre enfant à la fin des classes ou au service de garde sont illégaux. En plus de contrevenir à la loi, vous mettez la sécurité de nos élèves en jeu. Deux passages pour piétons se trouvent devant l'école, et une autre derrière, soit un devant chaque entrée de la cour d'école. Lorsque vous circulez sur les rues Larose et Vianney, vous devez être attentifs et céder le passage aux piétons qui ont priorité en tout temps. Vous vous exposez à une amende de 100 \$ en cas de non-respect de cette priorité. En aucun cas, l'impatience envers ceux qui traversent la rue à ces endroits n'est justifiée. Donnons-nous la main afin de rendre le secteur sécuritaire pour nos enfants ! Le poste de quartier a été avisé de ces situations récurrentes et doit venir faire des patrouilles plus fréquentes aux heures d'achalandage.

Voyage à l'extérieur et résultats scolaires

Plusieurs de nos élèves voyagent pendant l'année scolaire. Nous devons vous rappeler que la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à 16 ans et ce, selon le calendrier imposé par la commission scolaire. Nous ne pouvons pas endosser la décision prise par un parent qui quitte à l'étranger avant la fin de l'année. Les enseignants ne changeront pas le calendrier des évaluations selon les départs hâtifs des élèves. Vous devez comprendre que nous devons suivre un calendrier imposé par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour la passation de plusieurs examens de fin d'année. De plus, le bulletin comporte particularités importantes au niveau du pourcentage alloué à chaque bulletin. Voici un rappel : Premier bulletin : 20 %, deuxième bulletin : 20 %, **troisième et dernier bulletin : 60 %.**

Pour les élèves en fin du 2^e cycle (4^e année), il y a une épreuve en français (lecture et écriture) provenant du MELS. Cette épreuve vaut pour 20 % de l'année scolaire. Donc, en français, le résultat final sera réduit à 80 % pour l'année entière et **20 % de la note représentera le résultat obtenu à l'épreuve du MELS.** Pour les élèves en fin du 3^e cycle (6^e année), c'est la même situation pour les épreuves en français et en mathématique. Si un élève est absent à l'une de ces épreuves, l'absence devra être motivée par un billet médical. **Une absence causée par un voyage à l'extérieur ne sera pas motivée. Dans ce cas-ci, la note sera de 0 %.** Cette procédure est la même pour tous les élèves du Québec.



Dictée PGL (Fondation Paul-Gérin Lajoie) :

Les enveloppes de cueillette devront être retournées à l'école pour le 18 février. Les fonds amassés serviront à des activités pour tous les élèves. 50 % de la somme sera versée à la Fondation Paul-Gérin-Lajoie.

Soirée pour les rencontres de parents, bulletin et plan d'intervention

Le 8 février, vous recevrez une lettre concernant la soirée des rencontres du 23 février. Cette rencontre ne concerne pas tous les parents. Dans la lettre, il sera clairement indiqué si une rencontre est nécessaire pour discuter du suivi scolaire de votre enfant. S'il y a lieu, lors de cette rencontre, il sera aussi question de l'évolution du plan d'intervention de votre enfant. Si les enseignants souhaitent vous rencontrer, il est essentiel de vous présenter à cette rencontre. Vous aurez l'occasion de nous indiquer vos disponibilités.

Inscriptions pour 2016-2017

Si ce n'est pas déjà fait, il est très important de nous retourner votre réponse concernant l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2016-2017. Nous sommes déjà à la préparation de la prochaine année. En l'absence d'une réponse de votre part, nous allons considérer qu'il s'agit d'un départ. Merci de nous informer de vos intentions dans les plus brefs délais. Nos prévisions seront effectuées à partir des réponses reçues. En date du 29 janvier, nous avons 28 nouvelles inscriptions au préscolaire.

Journées de la persévérance scolaire ★

La semaine de la persévérance scolaire aura lieu du 15 au 19 février. À Saint-Antoine-Marie-Claret, nous avons fait de la persévérance scolaire, une priorité. En tant que parents, vous êtes les premiers acteurs de la persévérance scolaire. Par des encouragements, des félicitations, une écoute active et plusieurs autres petits gestes simples, vous contribuez à la réussite scolaire de votre enfant. Vous pouvez consulter le site de Réseau Réussite Montréal au www.jembarque.ca.

Des activités auront lieu tout au long de la semaine. D'ici là, nous vous invitons à écrire un mot d'encouragement à votre enfant. La formule est simple. Vous l'écrivez, vous l'envoyez par courriel à l'adresse suivante : perseverancesamc@hotmail.com

Nous le recevons, l'imprimons sur papier à lettres et nous le remettons à votre enfant durant la semaine de la persévérance scolaire. Nous créerons également un babillard des encouragements avec tous les mots reçus.



Objets perdus

Si votre enfant a perdu un vêtement, encouragez-le à le chercher dans nos bacs d'objets perdus ou venez à l'école pour l'aider dans l'opération. Si votre enfant apporte des objets qui ne lui appartiennent pas, veuillez les retourner à l'école. Si ce n'est pas déjà fait, veuillez identifier les vêtements de vos enfants.

Semaine de relâche

La semaine de relâche aura lieu du 29 février au 4 mars inclusivement. Nous souhaitons que vous profitiez de ce moment pour passer du temps en famille et également que nos enfants puissent profiter d'une température clémente afin de faire des activités extérieures!

Conférences de Marie-Josée Filion

Comme l'an dernier, les écoles, La Visitation ainsi que Saints-Martyrs-Canadiens se sont joints à nous afin d'offrir des conférences aux parents. Ce mercredi 3 février aura lieu une conférence de Marie-Josée Filion à l'école La Visitation. Tous les parents du monde souhaitent que leurs enfants soient heureux et qu'ils deviennent des êtres humains épanouis, autonomes et responsables. Tous sont influencés par leur culture, leur histoire familiale et la société dans laquelle ils vivent. Parents de 2016, qu'avons-nous en commun? Comment notre culture, notre famille et la société nous influencent-elles?

Ergothérapeute, Marie-Josée Filion a accompagné des patients de tous âges dans divers milieux. Elle contribue toujours au soutien des familles dans le cadre de son travail en milieu communautaire au Québec, particulièrement pour des organismes d'Ahuntsic puisque c'est aussi son quartier, et lors de missions humanitaires au Bénin.

Quand : Le mercredi 3 février 2016, de 18h30 à 20h30

Où : Dans le gymnase de l'école La Visitation (10 591 rue Séguin)

Attention au sac à dos des enfants

Avez-vous remarqué si le sac à dos de votre enfant était une source de problèmes? Courbe-t-il le dos ou le trouve-t-il trop lourd? Mieux vaut changer de sac ou diminuer le poids de charge que de risquer des problèmes de dos à votre enfant!

Il est tout d'abord primordial de bien choisir le sac à dos de votre enfant. Il y en a de toutes les couleurs, de toutes les formes, mais sont-ils vraiment bien adaptés pour la colonne vertébrale de votre enfant? Un bon sac à dos est muni de deux bons coussins placés sous les bretelles principales du sac. Chacune des bretelles devrait être munie de sangles de compression. Puis, on devrait pouvoir relier les bretelles au niveau pectoral ainsi qu'au niveau ventral.

Un ajustement du sac est toujours nécessaire à l'achat, mais également à intervalles réguliers soit au fur et à mesure que votre enfant grandit. Dans un premier temps, il faut mettre la ceinture ventrale sur le haut des hanches. Puis, il faut tendre les bretelles, sans les serrer à fond. Un serrage trop accentué fait remonter le sac et déleste trop le bas du dos. Il faut également fermer la sangle pectorale si votre sac en est doté. Elle permet d'éviter que les bretelles chassent vers l'extérieur des épaules. Utilisez vos sangles de compression pour maintenir le poids du sac à dos près de votre corps et empêcher le matériel de se déplacer.

Le poids du sac à dos qui est rempli ne devrait jamais dépasser 15 à 20 % du poids du porteur. Il faut également bien répartir le poids dans tout le sac pour ne pas être tiré vers l'arrière. Pour avoir un bon équilibre et conserver une bonne liberté de mouvement, placez les articles pesants près du centre de gravité (milieu du nombril). En effet, transporter un sac lourd et mal ajusté peut être à la base d'une mauvaise posture et désaligner la colonne vertébrale. Le fait de marcher tous les jours avec un tel sac peut causer des douleurs au dos, au cou et aux bras, des tensions musculaires et des maux de tête. Puisque les os des enfants ne sont pas tout à fait formés, une grande pression exercée sur leur dos peut créer des tensions et augmenter les probabilités d'avoir des problèmes de santé plus tard. Plus de 50 % des jeunes vivent au moins un épisode de douleur au niveau du bas de dos avant leur adolescence. La sédentarité et le surplus de poids sont des facteurs à considérer au même titre qu'une utilisation incorrecte du sac à dos. Sur ce, portez-vous bien !

Monsieur Alain

Dates importantes

Mercredi 3 février : Conférence Parents d'ici, parents d'ailleurs, sommes-nous différents à l'école La visitation - 18h30

Mardi 2 février : Dictée PGL dans toutes les classes

Mercredi 10 février : Dictée PGL : finale de l'école pour le 3^e cycle

Jeudi 11 février : Journée Pédagogique

Mercredi 10 février : Fin de l'étape

15 au 19 février : Semaine de la persévérance scolaire

Vendredi 19 février : Sortie à la bibliothèque Ahuntsic pour le groupe 051-061

Mardi 23 février : Soirée des parents (bulletin et PI)

Mercredi 24 février : Journée pédagogique

29 février au 4 mars : Semaine de relâche

9 mars : Conseil d'établissement à 18h30

Vendredi 11 mars : Sortie à la bibliothèque Ahuntsic pour le groupe 051-061



Jennifer Ouellette
Directrice

